

# CDPV! La médecine légale au cœur des assises des polices communales vaudoises

La professeure Silke Grabherr, auteure du livre «La mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste», était l'invitée d'honneur de l'assemblée générale de la Conférence des directeurs des polices communales vaudoises (CDPV) le 6 décembre dernier, à Renens. Une thématique inhabituelle qui en a captivé plus d'un-e!



**Pascal Petter**  
Secrétaire général  
des Polices communales  
vaudoises

Paru aux éditions Favre en 2020, cet ouvrage pose le cadre réel, non sans humour, du travail des médecins légistes en Suisse, dans un registre plutôt éloigné des enquêtes expéditives des séries télévisées américaines. Comme l'a précisé Madame Grabherr lors de sa conférence en seconde partie d'assemblée générale, le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) qu'elle dirige depuis 2016 s'occupe autant des morts que des vivants, car sans médecine légale:

- Pas de cause de décès connue;
- Pas de connaissance des circonstances du décès (mort naturelle, accident, homicide, suicide);
- Absence de certitude sur une éventuelle intervention d'un tiers (question restée ouverte);
- Pas davantage de preuve scientifique en cas d'éventuel homicide et autre responsabilité d'un tiers;
- La justice se base essentiellement sur des témoignages;
- Absence d'examen des victimes d'agression.

Ce dernier point, pour n'évoquer que celui-ci, pose le constat suivant: faire parler un mort, en général au terme d'une autopsie, s'avère parfois plus facile que d'obtenir les explications d'un être vivant. La version d'un patient sur les lésions qu'il a subies peut, selon les circonstances et les protagonistes, s'éloigner de la vérité, de la vraie nature des violences

dont il a été victime; cet «interrogatoire» est confié en Suisse à un médecin légiste, et non à un généraliste.

La médecine légale est une spécialité acquise sur quatre années de pratique au moins, avec différents examens à la clé et après une formation de base de médecin (six ans).

Une fois encore, sans médecine légale, la «vérité» ne se déclinerait qu'à géométrie variable selon les théâtres d'opérations et l'ensemble de leurs acteurs, en Suisse comme à l'étranger. Le CURML y est d'ailleurs mandaté au cas par cas pour apporter son expertise lors de conflits armés, de génocides ou de crimes de guerre.



## Propos de bienvenue dans l'Ouest lausannois

Syndic de Renens, membre du comité de la CDPV et président du comité de direction de la Police de l'Ouest lausannois (POL), Jean-François Clément a accueilli ses pairs à la salle des spectacles de la ville. D'importants travaux se déroulent encore dans l'Ouest lausannois, notamment pour les transports publics (BHNS, tramway, métro et LEB), avec



désormais une gare de Renens «flam-bant neuve» et incontournable avec le nouvel horaire CFF 2025. Aux 80 000 habitants qui composent aujourd'hui les huit communes du district s'en ajouteront près 30 000 d'ici 2035 à 2040, ainsi que 20 000 emplois supplémentaires aux 60 000 actuels.

## Partie statutaire et prise de congé

Les délégué-es des neuf polices communales vaudoises et leurs commandants ont pris acte de l'état de situation de la sécurité publique sur leurs territoires. Complémentaires à la police cantonale, par leur présence sur quelque 426 km<sup>2</sup>, et parties prenantes aux missions générales de police, les corps de police communaux ont vu leurs effectifs toujours plus engagés en matière de maintien et/ou de service d'ordre en 2024; matchs de football et de hockey obligent. Le succès de cet «encadrement sportif», tant pour la sécurité des spectateurs que des joueurs, n'allait pas de soi dans un contexte conflictuel que des supporters «radicalisés» pouvaient parfois provoquer. >>>



Pour la forme, et afin d'assurer la continuité des missions du secrétariat général des polices communales vaudoises (PolCom), remercié à ce titre, l'assemblée a validé le budget 2025, tout en prenant

acte des propos de Monsieur Jean-Marc Chevallaz, président de la CDPV, et du commandant Dan-Henri Weber, président de la Société des officiers des polices communales vaudoises (SOPV).

Au terme de plusieurs décennies passées au service de la sécurité publique du canton, comme officier de police à Lausanne et directeur de l'ancienne Ecole des polices municipales vaudoises,

Publicité

**ribi**  
ingénieurs hydrauliciens

Le partenaire des collectivités publiques  
pour la gestion des eaux

Lausanne - Fribourg  
[www.ribi.ch](http://www.ribi.ch)



puis en qualité de premier directeur de l'Académie de police de Savatan, André Etter a fait valoir son droit à la retraite. Cet autre invité d'honneur aux assises de décembre, désormais futur ex-secrétaire général du Conseil cantonal de sécurité (CCS) et Coordinateur romand de la formation policière, a reçu les remerciements et les félicitations du comité de la CDPV pour l'ensemble de sa carrière; outre, bien sûr, des vœux pour une belle et longue retraite! ■

De gauche à droite:  
André Etter, secrétaire général du CCS,  
Jean-Marc Chevallaz, président de la CDPV,  
Pascal Petter, secrétaire général CDPV-SOPV  
et Pierre-Antoine Hildbrand, vice-président CDPV  
entourent la professeure Silke Grabherr,  
à la Ferme des Tilleuls de Renens.

Publicité

TCS – toujours à mes côtés.



# Une infrastructure moderne aussi pour les collectivités.



Salles de réunion · cours de conduite · contrôles techniques  
restaurant · grand parking sur site

**TCS Section Vaud**  
**021 863 22 22**